








Retrouvez notre offre de formations sur notre site : www.grandest.chambre-agriculture.fr

 : Nouveauté



COMMERCIALISATION, TRANSFORMATION, DIVERSIFICATION	
 Bien étiqueter ses produits fermiers ⇒ 31 mars à Bar le Duc	Agri : 35 €, autre : 210 €
 Hygiène de base en produits végétaux - bruts et transformés ⇒ 30 mars à Bar le Duc	Agri : 35 €, autre : 210 €
Photovoltaïque chez moi, pourquoi pas ? ⇒ 28 avril 2020 à Morhange	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
Gestion du bien être animal des volailles à l'abattage ⇒ 30 mars à Laxou	Agri : prise en charge totale, autre : 240 €




PRODUCTIONS ANIMALES	
 Aliment fermier (agneaux et brebis) et qualité des fourrages ⇒ 1er avril à Laxou	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
 Produire des carcasses d'agneau de qualité, ⇒ 30 mars après-midi et 31 mars journée à Remiremont et Dommartin les Remiremont	Agri : 52,50 €, autre : 315 €
Biosécurité des Volailles ⇒ 26 mars 2020 à Laxou	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
 Faire face aux aléas climatiques en élevage ovin ⇒ 2 avril en Moselle	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €

PRODUCTIONS VEGETALES - ENVIRONNEMENT ET AGROECOLOGIE / ENGIN	
Conduite et attelage de tracteur - initiation (en partenariat avec l'ALPA-is4a) ⇒ 31 mars, 1,2,3,4 avril à Haroué	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
Optimiser ses charges de mécanisation : un enjeu pour les exploitations agricoles (en partenariat avec la CUMA GE) ⇒ 2 jours début avril à Laxou ⇒ 26 et 27 mai à Verdun	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Préparer sa certification HVE ⇒ 14 mai à Laxou	Agri : 35 €, autre : 210 €
Conduire un atelier grandes cultures en bio ⇒ 1 j à déf mars/avril, à Epinal	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
Tri et stockage en grandes cultures bio : bien réfléchir son installation, ⇒ 1 j à déf mars/avril, à Epinal	35 €, autre : 210 €
Certiphyto Primo DENSA (décideur entreprise non soumise à agrément) ⇒ 30 mars et 3 avril à Laxou ⇒ 1er et 2 avril à Metz	Agri : prise en charge totale, autre : 280 €
Certiphyto renouvellement DEA (décideur exploitation agricole) ⇒ 02 avril à Laxou ⇒ 09 avril à Briey ⇒ 30 avril à Laxou ⇒ 14 mai à Briey ⇒ 19 mai à Lunéville ⇒ 02 juin à Haroué	Agri : prise en charge totale, autre : 140 €

Pour les dép 55/57/et 88 : nous contacter pour connaître les prochaines sessions et vous y inscrire (03.87.66.12.48)




GESTION DE L'ENTREPRISE/COMPTABILITE GESTION/INFORMATIQUE	
PPP- Comprendre et bâtir mon projet économique ⇒ 31 mars et 2 avril à Bras sur Meuse	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
 SST -Maintenance et actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail ⇒ 2 avril à Laxou	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
 Prévention des risques liés à l'activité de méthanisation ⇒ 23 avril à Haraucourt/Seille	Agri : 35 €, autre : 210 €

RELATIONS RESSOURCES HUMAINES - DEVELOPPEMENT PERSONNEL	
 Maîtriser sa communication pour prévenir les conflits ⇒ 20 avril en Moselle	Agri : 35 €, autre : 210 €
 Partager ma passion : communiquer sur mon métier d'agriculteur, ⇒ 30 mars et 6 avril à Laxou	Agri : 70 €, autre : 420 €
 Concilier activité professionnelle et vie privée grâce à une meilleure communication au sein de l'exploitation ⇒ 4 avril à Rambervillers	Agri : 35 €, autre : 210 €

IL RESTE QUELQUES PLACES !!!	
Géobiologie et perturbations électromagnétiques en élevage - initiation ⇒ 23 et 25 mars à Morhange ⇒ 26 et 27 mars à Bras sur Meuse	Agri : 70 €, autre : 420 €
Géobiologie et perturbations électromagnétiques en élevage - perfectionnement ⇒ 24 mars à Morhange	Agri : 35 €, autre : 210 €
Initiation à l'utilisation des plantes et huiles essentielles en élevage ⇒ 18 et 20 mars à Morhange	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Utilisation des plantes et des huiles essentielles au quotidien en élevage - Perfectionnement ⇒ 17 mars à Morhange	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €
Atelier lait : Analyser ses résultats pour progresser, ⇒ 25 mars + 1 jour à définir, à Mirecourt	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Conduite d'un autoclave ⇒ 18 mars à Metz	Agri : 35 €, autre : 210 €
Hygiène de base en production et transformation végétale ⇒ 17 mars à Metz,	Agri : 35 €, autre : 210 €
Découvrir l'agriculture biologique, enjeux et faisabilité, ⇒ 20 et 31 mars à Morhange	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Et si je passais au bio ⇒ 20 mars et 6 avril à Epinal	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Mes parcelles, nouveautés et adaptations réglementaires ⇒ 18 mars à Epinal (réservée aux abonnés vosgiens)	Agri : prise en charge totale, autre : 210 €

Consultez toutes nos formations sur



VOS FORMATIONS FUTURES	
 Acquérir des techniques culturales innovantes grâce aux plantes bio-indicatrices (en partenariat avec la CUMA GE) ⇒ 9 et 10 juin à Commercy	Agri : 70 €, autre : 420 €
Entretien et réglages de la moissonneuse batteuse ⇒ 2 juin en Meuse ⇒ 3 juin en Meuse	Agri : 35 €, autre : 210 €
Maîtriser les bases de l'agriculture de conservation - initiation ⇒ 5 et 10 novembre à Metz	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Optimiser ses charges de mécanisation : un enjeu pour les exploitations agricoles (en partenariat avec la CUMA GE) ⇒ 27 et 28 octobre à Morhange ⇒ 15 et 16 décembre à Lunéville	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
Travailler ensemble en CUMA (en partenariat avec la CUMA GE) ⇒ 24 et 25 novembre à Verdun ⇒ 22 et 23 septembre à Laxou	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €
FMD - Suis-je bien assuré ? ⇒ 1, 8 et 29 octobre à Morhange	Agri : prise en charge totale, autre : 720 €
SST - Sauveteurs Secouristes du Travail ⇒ 17 et 24 novembre	Agri : prise en charge totale, autre : 420 €

Renseignements et inscription
Chambre Régionale d'agriculture - Form'Agir :
@ : formation@grandest.chambagri.fr
Contact selon le lieu de la formation :
54 -> 03.57.80.11.30 - 55 -> 03.29.76.81.21
57 -> 03.87.66.12.48 - 88 -> 03.29.29.23.51

FORM'AGIR
Se former pour mieux agir

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Formation

* Les tarifs sont nets de taxe, les repas et déplacements ne sont pas compris. VIVEA peut prendre en charge tout ou partie des frais pédagogiques (le tarif «agri» (=ressortissants VIVEA) est la partie restante à payer) sous réserve que le stagiaire soit à jour de sa cotisation et qu'il n'ait pas dépassé le plafond de financement VIVEA. Ces tarifs peuvent être modifiés selon l'accord de prise en charge de VIVEA. **Les programmes détaillés et conditions générales peuvent être envoyés sur demande.**